

ABONNEMENT.

Annuaire : 30 fr.
Un an : 30 fr.
Six mois : 16 fr.
Trois mois : 8 fr.
Poste : 35 fr.
Six mois : 18 fr.
Trois mois : 10 fr.

En s'abonner :
A SAUMUR : Chez tous les Libraires.
A PARIS : Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Taitbout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
Réclames : 30
Faits divers : 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

En s'abonner :

A PARIS : Chez M. HAVAS-LAPPETRE, Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1^{er} Décembre 1877.

LA CRISE.

Les hommes politiques les plus autorisés déclarent absolument que le Maréchal songe à un ministère de gauche.

On rappelle, à ce propos, l'engagement d'honneur pris par le Maréchal devant les députés de la droite du Sénat de gouverner contre l'esprit conventionnel de la Chambre aussi longtemps que le Sénat soutiendrait le gouvernement conservateur.

Le vote de jeudi, affirmant au Sénat l'union de la droite, n'a que fortifié le Maréchal dans sa résolution.

On attribue à des manœuvres de bourse les bruits qui ont circulé avant-hier sur une prétendue défaillance du Maréchal, et l'on s'étonne de la naïveté avec laquelle certains conservateurs ont accueilli ces bruits.

A la réception présidentielle de jeudi à Versailles, et dans les audiences données aux préfets et aux membres du Parlement, le Maréchal a affirmé sa résolution d'attendre le vote du budget avant de songer à choisir ses ministres dans le Parlement.

L'Agence Havas publiait hier la note suivante :

« Le Maréchal ayant appris que quelques députés et sénateurs avaient fait des démarches auprès des présidents des deux Chambres pour exprimer des inquiétudes sur la sécurité de la représentation nationale, et sur la manière dont elle pouvait être défendue éventuellement, a tenu à voir le président du Sénat et le président de la Chambre, pour leur dire que toutes les craintes de ce genre étaient sans fondement et que la représentation nationale ne courait aucun danger. »

Les chefs des gauches peuvent donc parfaitement, quant à présent, ne point changer de lit toutes les nuits.

Mais il serait temps de ne plus conspirer contre la sûreté de l'Etat.

Hier matin, le Maréchal a tenu un conseil des ministres qui s'est prolongé très-avant dans la matinée.

A l'issue du conseil des ministres, M. le Maréchal a reçu M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qu'il avait déjà vu la veille avec M. Grévy. M. le président du Sénat a interprété, comme MM. Batbie et Pouyer-Quertier l'avaient fait précédemment, les exigences des gauches, qui consistent en ceci :

Renonciation, par le Maréchal, du droit de dissolution ;

Modifications dans le recrutement des sénateurs inamovibles.

Les mesures seraient prises par un Congrès, provoqué par le Maréchal.

M. le Maréchal a décliné absolument ces propositions. Il a renouvelé l'engagement de ne sortir en aucune façon de la Constitution, mais il la veut garder intégralement. Il ne consentira à aucune modification, tant qu'il gardera le pouvoir.

On nous annonce qu'à la suite de l'entrevue entre le Maréchal et les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, des

explications complémentaires vont être provoquées dans les deux Chambres.

On annonce de Versailles que plusieurs députés influents de la majorité ont été mandés hier par M. Grévy, avec lequel ils ont eu tour à tour une courte entrevue.

A propos du budget, il s'agirait d'un projet de loi de M. Germain, qui permettrait aux conseils généraux de faire le répartition des quatre contributions, et de voter les centimes additionnels, sans que le gouvernement puisse disposer du principal de ces contributions, tant que le budget n'aura pas été voté, soit pour l'année entière, soit pour une portion quelconque de douzième.

On lit dans la Correspondance universelle, parue hier soir :

« D'après ce qui se passe depuis hier jeudi dans les régions officielles, on peut en conclure que nous sommes à la veille d'une solution qui interviendra par un dénouement pacifique. »

» M. de Marcère et M. Léon Say ont demandé aujourd'hui vendredi une entrevue au Maréchal.

» Il paraît probable qu'ils seront reçus ce soir à l'Élysée. »

Chronique générale.

Le conflit se prolonge, mais sa durée n'en rend point la solution plus facile. Le cercle où se meuvent les combattants se rétrécit chaque jour, et, chaque jour aussi, le gouvernement, comme l'opposition, devient moins maître de ses mouvements. La pente qui l'entraîne est de plus en plus rapide; les ajournements ne permettront plus bientôt le choix des résolutions.

Nous allons à la dérive, et tout nous pousse aux extrémités.

Nous ne savons ce que l'on pense à l'Élysée; mais de nombreux indices nous révèlent un état d'indécision que de fâcheuses influences perpétuent et aggravent.

On s'obstine à ne point voir la situation telle qu'elle est. Qu'on parle de résistance ou de conciliation, la même irréflexion apparaît sous ces deux mots.

Dans les conditions actuelles, si l'on persiste à prendre l'immobilité pour un acte de volonté, parler de résister, c'est se résigner à ne rien dire.

L'arme budgétaire qui est aux mains de la majorité républicaine et dont elle a le pouvoir de faire un usage abusif, est suspendue sur la tête de M. le maréchal de Mac-Mahon. La conciliation serait la capitulation qui aboutirait ensuite à la démission.

La politique constitutionnelle a mené le Maréchal et le pays dans un fossé d'où elle est impuissante à les faire sortir. L'heure est décisive, et les événements nous mettent en face de ce dilemme : Révolution ou Contre-Révolution. (Union.)

L'ANARCHIE.

Tandis que le Comité de Salut public fonctionne en face du gouvernement du Maréchal-Président, pour dicter ses volontés à la majorité de la Chambre, les chefs socialistes de la démocratie ouvrière se préparent à

leur tour à se réunir le mois prochain à Lyon, et ce, malgré la défense formelle qui leur en a été faite par l'administration préfectorale de Lyon.

Si cela continue, nous allons arriver à l'anarchie la plus complète et fatalement aussi à de graves désordres.

Nous avons en effet, il y a quelque temps, informé nos lecteurs que le ministre de l'intérieur avait refusé son approbation à l'ouverture du deuxième Congrès ouvrier qui devait avoir lieu à Lyon le 14 décembre.

Sans tenir aucun compte de cette défense de l'autorité, et obéissant du reste au mot d'ordre de Paris, le citoyen Trinquet vient de provoquer une réunion préparatoire, qui était assez nombreuse, afin de s'entendre et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que toutes les grandes et petites villes de France envoient des délégations aux séances du deuxième Congrès.

Il est inutile d'ajouter que chaque délégué sera largement indemnisé de ses frais de déplacement, car la caisse de l'Internationale est très-bien fournie en ce moment.

Ils espèrent pouvoir se passer de l'autorisation gouvernementale en suivant l'exemple de M. Gambetta au Cirque, c'est-à-dire en tenant au besoin des réunions privées de SIX MILLE PERSONNES.

Comme nous l'avons dit hier, la Chambre a invalidé M. le baron Gorce, député du Tarn. Pourquoi? dira-t-on. Tout simplement parce qu'il a pris la place d'un 363, M. Cavalé, et que la majorité républicaine n'admet pas qu'un 363 ait pu être battu légalement.

Il est question de transférer la direction et la rédaction du Journal officiel au ministère de l'intérieur, et de les placer dans les attributions des services de la presse.

Ce projet n'est pas encore complètement résolu en ce moment.

M. Villetard, directeur des journaux officiels, est nommé directeur de la presse au ministère de l'intérieur. Il conserve en même temps la direction des journaux officiels. Les deux services se trouvent ainsi réunis sous la même direction.

Voici la lettre que certains industriels et commerçants parisiens ont adressée au Président de la République, à la date du 24 novembre :

« Monsieur le Président,

» L'industrie et le commerce parisiens traversent une crise douloureuse.

» Sensible déjà à la fin du premier trimestre de cette année, elle a pu être attribuée d'abord aux complications de la politique européenne et à la guerre qui s'en est suivie. Mais depuis elle n'a fait que s'accroître et elle est aujourd'hui à l'état aigu. Or, notre expérience personnelle, aussi bien que les relations nombreuses que nous entretenons dans toutes les parties de la France nous autorisent à affirmer que le malaise est dû surtout à l'état d'incertitude, de crainte et d'insécurité où se trouve le pays depuis plusieurs mois.

» Usant de la prérogative que vous tenez la Constitution, vous avez cru devoir,

monsieur le Président, faire appel au pays. Nous attendions avec impatience son verdict, convaincus alors que la réponse, quelle qu'elle fût, marquerait le terme de la crise en apportant une solution devant laquelle tous auraient le devoir de s'incliner.

» Notre attente a été trompée, et, dans ces dernières semaines, nous avons vu la situation s'aggravant chaque jour. Aujourd'hui, permettez-nous d'insister sur ce point, ce ne sont pas nos intérêts seuls qui se trouvent compromis. Autour de nous, près de nous, sont groupés de nombreux collaborateurs, employés et ouvriers de toutes sortes, exposés au chômage, et parmi eux un grand nombre à la gêne et à la misère.

» Hommes de paix, de concorde et de travail, écartant tout esprit de parti, et n'ayant d'autre préoccupation que celle de l'intérêt général et de la dignité de notre pays, nous avons considéré comme un devoir de porter jusqu'à vous la libre et franche expression de la vérité, et de vous faire connaître, en même temps, ce que nous croyons être le seul remède au mal que nous venons de signaler.

» Nous pensons, monsieur le Président, qu'il vous appartient de mettre un terme à cette cruelle et dangereuse situation, de faire disparaître la menace redoutable d'un conflit prolongé entre les pouvoirs de l'Etat, en donnant une satisfaction complète et sincère au vœu si nettement et si hautement exprimé aux dernières élections par la grande majorité de nos concitoyens.

» Vous pouvez ainsi, et seulement ainsi, c'est du moins notre conviction profonde, assurer à notre cher pays le calme et la sécurité dont il a tant besoin pour continuer, recueilli et laborieux, son œuvre de progrès et de civilisation.

» Vous pouvez, à la veille du grand concours international de 1878, en rendant à la France la confiance en elle-même, lui permettre d'offrir à ses hôtes une hospitalité vraiment digne et à l'abri de toute appréhension.

» Vous le pouvez, monsieur le Président, et nous gardons l'espoir qu'obéissant aux seules inspirations de votre patriotisme vous le voudrez aussi.

» Recevez, monsieur le Président de la République, l'assurance de notre profond respect. »

(Suivent les signatures.)

Il nous semble que les auteurs de cette pétition auraient bien fait d'adresser leurs doléances à la majorité républicaine de la Chambre, qui, par son attitude dans les questions financières, est loin de contribuer à mettre un terme à une cruelle et dangereuse situation et à faire disparaître la menace redoutable d'un conflit prolongé entre les pouvoirs de l'Etat.

Nous ne croyons pas que les élections du 14 octobre, dans lesquelles, si le gouvernement n'a pas vaincu, les républicains ont néanmoins perdu des sièges nombreux, puissent être interprétées comme un vœu nettement et hautement exprimé de voir établir l'omnipotence de la Chambre des députés qui n'est que le troisième pouvoir public.

LA RUE DU SENTIER.

On lit dans la Défense, au sujet de la lettre que nous publions ci-dessus :

« La rue du Sentier, redoutant l'émeute prochaine, a voulu payer sa contribution d'assurance au parti révolutionnaire.

» Elle a demandé ce qu'il fallait faire pour être sauvée du pillage; on lui a répondu qu'il fallait exhorter le Maréchal à la soumission, et tenter, elle, rue du Sentier, ce que la Chambre des députés ne pouvait obtenir, c'est-à-dire contraindre un maréchal de France à la défection.

» La rue du Sentier s'est exécutée. Elle a remis à M. Emmanuel d'Harcourt une lettre signée d'un nombre assez considérable de bonnetiers, de marchands de toiles et autres.

» C'est à peu près la même classe sociale qui fit la journée des Barricades, au commencement de la Fronde, et qui s'en repent. La Fronde ne fit pas du tout marcher le commerce des draps ni des toiles, pas plus que la défection ou la démission du Maréchal ne servirait l'article de Paris. La rue du Sentier n'a rien appris depuis 1648, et elle préparerait au besoin son expédition de Vincennes, à la condition qu'il n'y ait pas de danger.

» Nous jugeons seulement que ces honorables négociants ont adopté des moyens un peu révolutionnaires pour extorquer les signatures.

» Personne n'est violent comme un peureux. Eux qui tremblent devant la Révolution, ils ont essayé de faire trembler devant eux les négociants qui ne croient pas à l'habileté de la spéculation révolutionnaire.

» Un de ces honnêtes et braves négociants a adressé au *Figaro* la lettre suivante :

« Sur mon refus de donner ma signature, M. X..., avec lequel j'avais depuis longtemps des relations commerciales, a eu l'audace de me dire que, *puisque je n'étais pas républicain, il ne traiterait à l'avenir aucune affaire avec moi.*

» Ainsi, voilà un monsieur qui, d'ici un jour ou deux, lorsqu'il aura fini toutes ses visites à domicile, aura dans sa poche les noms de tous les républicains et de ceux qui ne le sont pas dans le quartier du Sentier. C'est un fait tellement inqualifiable, que j'ai cru utile de vous le signaler; il est impossible que d'honnêtes gens soient ainsi à la merci d'un misérable. Il me semble que le gouvernement devrait aviser sérieusement pour que pareille chose ne puisse se renouveler.

» Veuillez agréer, etc. »

» Cette lettre est très-instructive. Il y a déjà dans la rue du Sentier des suspects, et le régime de la Terreur y a commencé. Les listes sont dressées. Cela promet.

» Allons, Maréchal, n'écoutez pas les sornettes, et mettez ordre à tout cela. — *Henry des Houx.*

Nous recevons, dit *Paris-Journal*, une quantité de lettres relatives aux souffrances trop réelles du commerce et de l'industrie. En voici une, prise à titre d'échantillon, dont nous prenons la liberté de recommander la lecture à M. Ferry :

« Monsieur,

» En politique, on s'occupe beaucoup de la situation des affaires, et l'on a raison, car c'est la partie vitale en France. Les radicaux prétendent que le malaise est né du 16 mai; c'est une calomnie volontaire que chacun peut rectifier avec preuves à l'appui. En effet, il suffit de consulter les rapports des douanes sur les importations et les exportations, et l'on verra que les affaires fléchissent depuis bientôt trois ans, par suite de la perturbation générale en Europe.

» Mais, en ce qui concerne nos affaires intérieures, c'est autre chose; on doit attribuer la cause de ces mauvaises affaires au manque de confiance, produit naturel de la République. Ici encore, les relevés de la Banque prouvent que depuis longtemps son portefeuille va toujours en diminuant. Joignez à cela le taux de 2 0/0 et le renseignement sera confirmé.

» Quant à nous, manufacturiers, nous pouvons affirmer que les affaires se sont brusquement arrêtées depuis les nouvelles élections, et que non-seulement les commandes nous ont fait défaut, mais encore que le peu de commissions en mains nous a été retiré par les étrangers qui, voulant profiter de notre fausse position, représentent ces mêmes commandes par d'autres voies, mais avec des rabais impossibles.

» Ajoutez à cela que les affaires courantes sont dans la période de la morte-saison qui a été devancée d'un mois, par suite des mauvaises élections, et vous aurez la vérité

sur la situation. Voilà pour ce qui est de la fabrique et des maisons de gros.

» Quant au détail, comme il fait moins d'affaires, il augmente ses prix pour obtenir les mêmes bénéfices, et il se produit un effet naturel qui fait que le consommateur se prive suivant l'importance de sa bourse, et nous savons tous que la grande consommation se fait moins par le petit nombre de personnes riches que par les masses.

» Chose curieuse, et qui nous a été déclarée par nos petits fabricants, qui sont en général républicains du jour, bon nombre rassemblent leur petit magot pour disparaître si une révolution, qu'ils redoutent, venait à surgir.

» Agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

» A. PANIER,
» 15, rue du Hasard.

» Paris, 26 novembre 1877. »

Comme le dit la lettre qui précède, on parle beaucoup de la crise financière qui sévit en France et l'opposition s'en fait une arme.

Or, voici ce que nous apprenons par le dernier courrier d'Amérique :

Suspension de paiements en Amérique. — Salomon Strauss et Comp., commerçants en tissus (Passif livres sterling 140,000), Flint et Howell, banquiers (Passif liv. st. 115,000), Bailey, Lang et Comp., commerçants en fers (Passif liv. st. 250,000). Tous à New-York. — Smithfield Manufacturing-Company, à Providence (Passif liv. st. 500,000), Corydon-Weed, courtier en immeubles (Passif liv. st. 1,800,000) et F. H. Phoenix (Passif liv. st. 150,000) dans l'Illinois; E. Kinney et Comp., banquiers (Passif liv. st. 150,000) et Eichberg et Sack, à Cincinnati (Passif liv. st. 179,000).

Est-ce aussi le 16 mai qui a été cause de tout cela ?

L'AMI DES PRUSSIENS.

Jeudi dernier, à la Chambre des députés de Berlin, M. Windthorst, un des membres de la Chambre, a consacré une partie de son discours aux alliés que M. de Bismark trouve en France.

En voici un passage :

« Ceux qui soutiennent que le 16 mai a été un combat en faveur du cléricalisme connaissent bien mal la France.

» Le 16 mai a été dirigé contre les radicaux et surtout contre M. Gambetta. (Bruit à gauche.)

» Oui, messieurs, contre votre ami, car, je le répète, *M. Gambetta est votre ami en France*, comme M. Crispi est en Italie. Oui, *MM. Gambetta et Crispi sont vos amis*, comme l'étaient, en 1870, Klapka et Garibaldi. »

Aucun député allemand ne s'est levé pour protester et contester que M. Gambetta rendit des services à M. de Bismark !

Voilà donc les républicains, M. Gambetta en tête, encore une fois convaincus, officiellement, d'être les bons amis de la Prusse, les précieux auxiliaires de M. de Bismark et les fidèles alliés des ennemis de la France.

En les appelant les Prussiens de Paris, nous les avons qualifiés du nom qu'ils méritent, et tout bon Français ratifiera notre jugement, nous n'en doutons pas.

La *Défense*, qui reproduit le passage du discours du député prussien, ajoute :

« Il est très-vrai que le parti révolutionnaire est aujourd'hui le parti de l'étranger.

» De très-curieux détails de l'histoire révolutionnaire qui se développe actuellement seraient inexplicables s'il fallait chercher seulement en France et dans les ressources du parti révolutionnaire français et la direction et l'argent qui mènent aujourd'hui la campagne entreprise en France contre la France. Nous croyons être sûrs qu'une fraction de nos milliards nous est revenue pendant la campagne électorale.

» Il y a certaines hypothèses qui seules peuvent expliquer ce que nous voyons.

» M. le prince de Bismark est évidemment le principal ennemi du gouvernement conservateur et national en France.

» Détourner l'Internationale de l'Allemagne pour la jeter sur la France, c'est rendre un double service à son pays.

» Nous comprenons parfaitement cette politique, qui peut être patriotique en Allemagne. Mais nous avons bien le droit de ne

pas juger patriotes ceux qui la servent en France. »

L'ENQUÊTE.

FABLE.

Les loups voulant un jour laver aux yeux du monde

Les taches qui souillaient leur réputation,

Résolurent entre eux, dans leur ruse profonde,

D'accuser les renards de déprédation :

« Ils mangent sans pudeur les lapins et les poules,

Aux pauvres animaux ne laissent nulle paix ;

Il est temps d'aviser et d'ameuter les foules

Pour venger l'innocence et punir ces forfaits.

Et puis si nous les laissons faire,

Ils s'en prendraient à nos moutons,

Car rien ne saurait satisfaire

A l'appétit de ces gloutons.

Contre ces méchants portons plainte

A la face de l'univers,

Et paralysons par la crainte

Les audaces de ces pervers. »

A grand fracas on réclama l'enquête,

Pour démontrer, aussi clair que le jour,

Que les renards à mainte pauvre bête

Par artifice avaient joué le tour.

De leur côté les renards protestèrent

Contre l'excès de l'accusation,

Et par serment la plupart attestèrent

Leurs sentiments de modération :

« Peut-être bien, dans les cas difficiles,

Nous aura-t-on trouvés moins scrupuleux ;

La chair est faible et les cœurs sont fragiles :

Tolérez-nous quelques cas frauduleux.

D'ailleurs, qu'avons-nous fait ? Que marcher sur les

Et suivre les leçons de nos accusateurs ! [traces

Nous a-t-on vu montrer des instincts plus voraces ?

Et sommes-nous comme eux des dilapidateurs ? »

On porta le conflit devant l'aéropage

Que présidait le roi des animaux ;

Chacun plaïda sa cause en superbe langage,

De ce procès fameux brouillant les écheveaux.

Après ces plaidoyers, où brilla l'éloquence

Des tribuns et des avocats,

Le juge ayant clos les débats,

En son délibéré prononça la sentence :

« Attendu que les loups, qui sont les demandeurs,

Accusent les renards, étant les défendeurs,

D'avoir plumé maintes volailles

Et d'en avoir fait des ripailles ;

Mais, *item*, attendu que messires les loups

De leur part ont commis nombre de mauvais coups,

Et pénétrant dans les closeries,

Et dévastant les bergeries,

Ayant pour prétexte la faim,

Beaucoup d'entre eux manquant de pain,

Dit que, dorénavant, en telles circonstances,

Les renards s'abstiendront de pareilles bombances ;

Mais à condition que, vivant de pain bis

Et laissant en paix les brebis,

Les loups, de leur côté, garderont l'abstinence

Et feront en tous cas preuve de continence... »

Ainsi rendu, le présent jugement

Sera soumis à l'enregistrement,

Et, sous dangers des plus fortes amendes,

Exécutoire aux prochaines calendes. »

A. MORLOT.

Belfort, novembre 1877.

Tercets vagabonds.

De Paris et de la province
Un boulevardier se dit prince,
Mais son manteau d'hérmine est mince.

Paris, peu souple à manier,
Par dessus les moulins Mérier
Jette son Bonnet-Duverdier.

La presse assaisonne avec soin
Des canards, et même, au besoin,
Elle nous fait manger du foin.

A Versailles un tribun gronde,
Chacun admire sa façade :
Le tribun se moque du monde.

Un argument, et des meilleurs,
En réponse à tant de clameurs,
Serait le simple mot : « *Blagueurs !* »

Dans la France, qui se délabre,
Plus d'un nouveau Brutus se cabre,
Mais Mac-Mahon tient un grand sabre.

Par une paix mal établie,
Avec la Prusse et l'Italie
Notre République s'allie.

Du titre de républicains
On pare de vieux mannequins,
De vieux fous et de vieux faquins.

Un Favre à la voix aigre-douce,
Dans les gémissements qu'il pousse
De sa langue perd-il un pouce ? ...

Aux yeux d'un couple mal uni,
Naquet, par derrière puni,
N'est-il pas aussi droit qu'un 17...

En faveur de l'époux déçu,
Des nœuds de l'hymen un bossu
Prétend déchirer le tissu.

Au nœud conjugal le divorce
N'apporte-t-il pas une amorce
Pour lui procurer quelque entorse ?

Nos orateurs dans leurs discours
A tous les talents ont recours,
Hormis au talent d'être courts.

Chez les nymphes de Saint-Lazare,
Dans la populaire bagarre,
De pétrole on n'est pas avare.

Qui sait si l'œuvre du scrutin
A l'incendiaire lutin
Ne livrera pas son butin ? ...

France, tu navigues dans l'ombre,
Que faire si la loi du nombre
Te transforme en vaisseau qui sombre ? ...

Le flot monte, une nuit profonde
Assombrit l'avenir du monde,
Et dans les cieus la foudre gronde.

Que faire si tu l'éveillais
Au bruit de l'hymne marseillais
Hurlé par d'atroces niais ? ...

France, de vertige saisie,
Crois-tu devant la fantaisie
Que tout l'univers s'exalte ? ...

Aux approches du précipice,
Dieu veuille que tu réfléchisse,
Avant que le pied ne te glisse ! ...

Si jamais la nation Franque
Marche aux ordres d'un salimbanque,
Où fuiront les billets de banque ? ...

Nos représentants sont-ils beaux,
Et sous les plus mous des chapeaux
Cachent-ils de brillants corbeaux ? ...

Que leurs paroles sont exactes !
Quelle loyauté dans leurs pactes,
Et quelle douceur dans leurs actes !

Nos intransigeants ont acquis
Quelques rejets de marquis :
N'est-ce pas un chef-d'œuvre exquis ? ...

Les constitutions, les chartes,
Aux Bourbons, comme aux Bonapartes,
N'ont fourni que de fausses cartes.

Au péril de notre bon sens,
Français, nous nous grisons d'encens
Brûlé sous nos nez innocents.

S'il faut aux nations voisines
Exposer toutes nos ruines,
Au Champ-de-Mars que de vitrines ! ...

Grévy, grâce au fauteuil qu'il prend,
De son palais et de son rang
Fait déguerpir Louis-le-Grand.

Le Comité qu'on vient de pondre
Veut que devant lui tout s'effondre
Et qu'invalides soit répondu :

Floquet, Barodet et Raspail,
De la République en travail
Mèneront paître le bétail.

Des héros d'une noble race
Il faut anéantir la trace.
Place à nos élus ! place ! place !

Des Gracchus venus d'Avignon,
De Carpentras ou Sisteron,
Féront oublier Cicéron.

Marchand de prose ridicule,
Sur un volume qui circule
Hugo fondera son pécule.

Prêt à chanter un *Te Deum*,
Simon, qui tient le Labarum,
Dira « *Dominus vobiscum* ».

Fi ! du panache d'Henri-Quatre !
Grand chef d'une bande rougeâtre,
Bonnet-Duverdier peut se battre !

Parmi de bachiques hoquets,
En aigles, dans les mastroquets,
Se changeront les perroquets.

La presse et ses mille rengaines
Donneront Paris pour Athènes
Et Gambetta pour Démosthènes.

Le radicalisme entêté
(Les faits l'ont vingt fois répété)
Adore la propriété.

Il a sur ses sanglantes listes,
Comme cléricaux-royalistes
Mis des juifs et des calvinistes (1).

D'économie on parle encor,
Mais l'impôt enfle son trésor,
La République veut de l'or.

(1) Aux dernières élections pour les conseils généraux, on a écarté, comme cléricaux, M. André, qui est protestant, et M. de Rothschild, qui est Israélite.

La guillotine est abolie,
Mais qu'on fusille et qu'on spolie,
La chose paraîtra jolie.

La dime n'exigeait que peu,
Mais sur le vin, l'air et le feu,
Le fisc n'a-t-il pas plus beau jeu ?...

De la Babel parlementaire
Les maçons ont un gros salaire ;
Chers citoyens, allez vous faire..... !
Dickson.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Il se confirme que les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent seront définitivement renvoyés dans leurs foyers du 10 au 14 décembre, c'est-à-dire au moment où ceux de la classe 1876 iront rejoindre leurs corps respectifs.

Théâtre de Saumur. — C'est lundi prochain qu'aura lieu sur notre scène la première des *Cloches de Corneville*, le grand succès parisien, musique de M. Robert Planquette.

Cette nouveauté lyrique sera jouée par MM. Martin, Boulanger, Davy, Dorlin, M^{lle} Rita Lelong, etc., etc., avec les concours d'une très-nombreuse figuration.

M. Chavannes peut compter sur une salle comble.

Angers. — Nous complétons aujourd'hui les renseignements que nous avons donnés hier au sujet de l'agression commise dans la rue Tulibal.

Les deux coupables, la fille et son amant, qui avaient pris la fuite, ont été arrêtés à Tours et ont été ramenés et incarcérés à Angers, en attendant leur comparution devant la justice. (Patriote.)

Neuville. — Nos lecteurs n'ont pas oublié divers cas d'empoisonnement qui s'étaient produits dans une maison de Neuville (Vienne), à la suite d'un repas où l'on avait mangé une grande quantité de groseilles dites à maquereau.

Les entrailles de la victime qui a succombé ayant été soumises à l'examen d'un habile chimiste de Paris, il est résulté de l'analyse à laquelle il a été procédé que la mort devait être attribuée à une indigestion. (Journal de la Vienne.)

Le Mans. — Nous racontions, il y a deux jours, qu'une maison située au Mans, rue du Tunnel, s'était effondrée et avait grièvement blessé un malheureux vieillard qui y habitait. Depuis ce temps, paraît-il, les maisons de cette ville ont pris la fâcheuse habitude de s'écrouler périodiquement. Voici en effet ce que nous lisons dans la *Chronique de l'Ouest* :

« Une maison en construction dans la rue d'Accès s'est écroulée en partie, mardi dernier, au moment — Dieu merci ! — où les ouvriers, chassés par la pluie, étaient allés chercher ailleurs un abri.

Presqu'au même instant, un accident semblable arrivait dans la rue Prémartine, où le pignon et une partie du premier étage d'une maison en construction se détachaient du reste de l'édifice et tombaient dans la rue.

Heureusement personne n'a été atteint par les décombres, ni dans la rue d'Accès ni dans la rue Prémartine. »

Aux termes de la loi du 31 janvier 1833, le montant des mandats d'articles d'argent non réclamés par les ayant-droit dans un délai de huit années, à partir du versement des fonds, est définitivement acquis à l'Etat.

En conséquence, le public est prévenu que les mandats délivrés en 1870 et restés impayés jusqu'à ce jour, seront atteints par la prescription dans le courant de l'année 1878, suivant les dates d'émission.

Prophéties de Nick. — Nous avons annoncé que la première quinzaine du mois de novembre, qui correspondait avec les forces décroissantes, serait relativement assez belle sur la France, principalement sur la zone méridionale, et que la seconde quinzaine, qui coïncidait avec les forces croissantes, serait plus accidentée, particulièrement sur la zone septentrionale et la zone centrale, ce qui a eu lieu effectivement jusqu'à ce jour.

Les conditions astronomiques restant à peu près les mêmes en décembre, la première quinzaine, qui correspond avec les forces décroissantes, sera un peu moins accidentée que la seconde, principalement sur la zone méridionale; elle présentera quelques éclaircies, avec gelées intermittentes assez vives (résultante faible, nuits lunaires). Les mêmes caractères se reproduiront pendant la 3^e dizaine. Dépression barométrique, avec perturbations plus accusées qu'en novembre, tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, — suivant l'importance et le mode de déclinaison de la lune, vers le 4 — 8 — 12 — 16 — 20 — 23 — 26 — 30.

Neige probable vers le 4, 12, 20, 26, principalement sur la zone septentrionale et la zone centrale, notamment sur les points culminants. Gros temps à craindre vers les époques mises entre guillemets et marquées du signe moins (—) avant ou après. Crues d'eau après ces périodes, qui correspondent avec des groupes de points astronomiques, notamment vers les nœuds de la lune (passage à l'équateur de cet astre), ou avec les lunestices (changement de déclinaison de notre satellite).

Ne pas oublier que les perturbations emploient deux ou trois jours pour se propager, par zones concentriques, de l'Ouest à l'Est de la France.

Nous rappellerons que les éléments astronomiques étant à peu près les mêmes cet hiver qu'en 1874 et 1875, cette saison présentera probablement des froids intermittents vifs, sur la France et sur les pays voisins.

Tonneins, 22 novembre 1877.

NICK (L. d'A...)

SALLE DU CIRQUE, A ANGERS
(Quai Royal).
DIRECTION CHAVANNES.
ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS
6^e CONCERT POPULAIRE

Dimanche 2 décembre, à 4 h. 1/2
très-précise.

PROGRAMME :

- 1^o Ouverture de *Léonore* (op. 138), de Beethoven.
- 2^o Symphonie *Romaine* (4^e en la, op. 90), de Mendelssohn.
Allegro vivace. — Andante con moto. —
Con moto moderato. — *Saltarello* presto.
- 3^o Concerto pour le Violoncelle (op. 30), de Goldemann, par M. ARNOUST.
- 4^o *Chaconne*, de A. Durand.
- 5^o Ouverture de *La Chasse du Jeune Henry*, de Méhul.

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

Il y aura concert tous les dimanches jusqu'au 1^{er} avril 1878.

NÉCROLOGIE.

ABEL PILON.

La *Bibliographie de la France* enregistrait, la semaine dernière, la perte éprouvée par la librairie française en la personne de l'éditeur Abel Pilon, bien connu de nos lecteurs. Nous croyons rendre hommage à sa mémoire en reproduisant l'article que le *Journal de la Librairie* lui consacrait dans son numéro du 3 novembre 1877 :

« Pierre-Abel PILON naquit à Nesles (Seine-et-Oise) le 7 octobre 1824; il était fils d'un tailleur de pierre qui s'était acquis une modeste aisance et le seul garçon sur cinq enfants. Il reçut, jusqu'à l'âge de seize ans, une instruction élémentaire et fut ensuite commis chez divers entrepreneurs de travaux publics; l'un d'eux lui confia, malgré son jeune âge, la direction d'un de ses chantiers; c'est ainsi qu'il surveilla une partie des travaux du chemin de fer de Versailles (rive gauche), ceux du Mont-Valérien et du fort de Bicêtre. En 1850 et 1851, il exécuta même pour son compte personnel divers travaux qui lui furent confiés par l'administration des ponts-et-chaussées.

Les événements politiques de cette époque étant venus ralentir les travaux, il céda aux conseils de son beau-frère, déjà libraire à Paris, et s'associa avec lui.

Cette association n'eut que quelques mois d'existence, et Abel Pilon s'établit seul, rue Hautefeuille, n^o 1; c'était à la fin de 1853.

Devenu propriétaire de la *Vie de Jésus-Christ*, par l'abbé Brispot, il eut la pensée d'illustrer cet ouvrage en y adjoignant la

collection des cent trente compositions des frères Wierx qui, au XVI^e siècle, avaient été jointes au texte du Père Jérôme Natalis.

Cette *Vie de Jésus-Christ* formait deux volumes in-folio, et le prix en était de 85 fr. La vente d'un ouvrage de ce genre et à cette époque pouvait être difficile. C'est alors que Pilon eut l'ingénieuse pensée d'en fractionner le paiement à raison de 30 fr. par année. Le succès de cette idée dépassa toute prévision, et en quelques années plus de 30,000 exemplaires de l'ouvrage furent vendus. Enthousiasmé par la réussite de cette combinaison, Pilon voulut appliquer son système de crédit à la vente générale des ouvrages de librairie et créer, à côté des grands éditeurs, une puissance de vente destinée à élargir le champ de leur clientèle, en faisant pénétrer leurs publications du plus haut prix dans un monde qui ne pouvait y prétendre jusque-là.

MM. Firmin Didot, Hachette, Plon, Morel, Furne et d'autres éditeurs encore encouragèrent ses efforts; bientôt c'est par milliers d'exemplaires qu'il fallut compter la vente du *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture*, du *Dictionnaire de la Langue française*, de Littré, du *Tour du Monde* et d'une foule d'autres grands ouvrages.

Pilon apporta un puissant concours au placement des deux grandes publications de l'imprimerie Lemercier; il devint éditeur du *Pantheon des illustrations françaises au XIX^e siècle* (16 vol. in-folio, avec portraits, biographies et autographes des hommes les plus marquants) et du *Concile œcuménique de Rome*, 1869 (8 vol. in-folio, avec portraits, autographes, reproduction de tableaux d'après les photographies, avec planches en chromo, en lithographie et en gravure sur bois et sur acier).

Il se rendit acquéreur du grand *Atlas de géographie ancienne et moderne*, composé et dressé par Dufour, du *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, par Charles d'Orbigny. Il y a quelques semaines, il achetait le *Règne végétal*, de Herincq et Reveil.

Enfin, au moment de sa mort, il allait faire paraître l'*Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies* (106 cartes in-folio et environ 350 pages in-folio, petit texte).

Depuis plusieurs années, il donnait ses soins à la vente du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse, il avait passé avec l'auteur de cet ouvrage un traité qui lui assurait le monopole de cette vente, d'après son système de crédit.

Depuis 1869, ce même système de vente avait été appliqué aux publications musicales. A raison de 5 francs par mois, il donnait les œuvres de musique vocale, instrumentale et de piano éditées par MM. Brandus, Choudens, Escudier, Grus, Heugel, Lemoine, etc., etc.

Au mois d'octobre 1875, il avait marié sa fille unique à M. Armand Le Vasseur, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui, quelques mois plus tard, devint son associé, et dont chacun de nous a pu apprécier le caractère et les hautes aptitudes.

M. Le Vasseur se trouve aujourd'hui seul à la tête de la maison, qui, entre ses mains, présente les mêmes garanties de bonne direction et de loyauté commerciale.

Que le lecteur réfléchisse à la quantité d'hommes appartenant à nos industries que ce mode de vente a fait vivre, aux millions de volumes qu'il a répandus parmi toutes les classes de la société, et l'on appréciera exactement l'importance des services qu'il a rendus aux éditeurs et au public.

Pilon laissera parmi tous ceux qui ont eu des rapports d'affaires avec lui le souvenir d'une intelligence commerciale du premier ordre; il sera un exemple de ce que peut le travail, qu'il poussa à l'excès et dont il a été la victime. Pilon, véritablement le fils de ses œuvres, aura sa place dans l'histoire de notre commerce comme ayant créé un instrument de vente d'une puissance extraordinaire, le crédit. En permettant à chacun de se procurer facilement tous les ouvrages utiles, il a contribué au développement de l'instruction dans une large mesure; son nom doit échapper à l'oubli. Le sillon qu'il a tracé sera suivi. E. B.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 30 novembre 1877.

La Bourse est très-ferme, en raison des bruits relatifs à la politique intérieure qui semblent indiquer une détente et une entente entre les pouvoirs publics. Le 3 0/0 fait 71.60 et 71.65 et le 5 0/0

106.97 1/2 et 107. Ces deux derniers cours étant respectivement ceux de la réponse des primes, on s'attend à une nouvelle hausse en liquidation, toutes les primes étant levées. Les recettes générales ont transmis des ordres de peu d'importance; elles achètent 3,000 fr. de 3 0/0 et 7,000 fr. de 5 0/0; elles vendent par contre 2,400 fr. de 4 1/2 0/0. Le 5 0/0 italien est un peu plus ferme à 72.85; atteindra-t-il le cours de 75? Cela dépend un peu de la solution qui sera donnée à la question des chemins de fer, non plus par le gouvernement, qui est engagé, mais par les capitalistes appelés à faire les fonds des sociétés d'exploitation. La rente autrichienne 4 0/0 en or s'est subitement relevée à 63 5/16, à la suite des discours de lord Derby, qui déclare que rien ne lui semble devoir menacer les intérêts de l'Angleterre. Le 5 0/0 turc vaut 10.17; l'Extérieure espagnole vaut 12 1/16 et la nouvelle 28 1/4. Les valeurs égyptiennes sont fermes aux cours des jours précédents. Le Crédit foncier se traite à 637.50 et le Mobilier à 155.75. On cote les chemins autrichiens 558 et le nord Espagne à 270. Les transactions sur les valeurs de chemins de fer sont nulles, bien que les recettes soient meilleures. Les actions des sociétés de crédit ne donnent lieu à aucune opération importante. On finit à 71.75 pour le 3 0/0 et à 107.02 1/2 pour le 5 0/0.

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 3 décembre 1877.

Le grand succès du jour

Les Cloches de Corneville

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux,
paroles de Clairville et Charles Gobet, musique
de Robert PLANQUETTE.

- 1^{er} tableau : Le Retour de l'autre monde.
- 2^e tableau : Le Marché de Corneville.
- 3^e tableau : La Salle des Fantômes.
- 4^e tableau : La Folie du Vieux Gaspard.

Distribution. — Gaspard, MM. Boulanger; le marquis, Martin; Grenicheux, Davy; le bailli, Dorlin; le tabellion, Chauvior; Cachat, Letemplet; Gripardin, Blie; Fournard, Colombeau; Serpolette, M^{lle} Rita Lelong; Germaine, E. Simon; Manette, Valérie; Jeanne, Golchein; Marguerite, G. Leroy; Gertrude, E. Leroy; Suzanne, Letemplet; Catherine, Dorlin.

Paysans, paysannes, cochers, domestiques, servantes, gardes-champêtres, ménagers, etc., etc.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

Soixante personnes concourront à cette représentation.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THÉAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

La librairie Calmann Lévy publie la quinzième série des *Nouveaux Samedis*, de Pontmartin, formant, en réalité, le vingt-quatrième volume des *Causeries littéraires*; le travail d'un quart de siècle! Ce volume n'est pas moins intéressant que ses devanciers, et il nous suffira de citer les principaux chapitres: une large et sympathique étude sur Joseph Autran, le regretté poète; une notice à la fois impartiale et piquante sur M. Buloz; M. de Rémusat et *Abchard*; les *Souvenirs*, de Daniel Stern (comtesse d'Agoult); les *Lettres* du baron Grimm; la biographie d'Alfred de Musset; MM. Erckmann-Chatrian; le roman contemporain, Emile Zola, Jules Claretie, Mario Uchard, etc., etc.

Alphonse Karr, l'infatigable écrivain qui a publié de si intéressantes relations sur Nice, Saint-Raphaël et Sainte-Adresse, vient de faire paraître chez Calmann Lévy un nouveau volume intitulé *Notes de voyage d'un Casanier*. Cette fois, il nous transporte au milieu des enchantements de l'Italie. Le lecteur n'y perd rien: ni le tour pittoresque du récit, ni ces observations fines, ni ces traits spirituels et tout ce charmant humour qui ont fait le succès des précédents ouvrages d'Alphonse Karr.

Le curieux et déjà célèbre ouvrage de C. Flammarion, *les Terres du ciel*, reparait pour la troisième fois à la librairie académique Didier et C^o, en un beau vol. in-8^o illustré de cartes et vignettes astronomiques, au prix de 40 fr. Les deux premières éditions, en volume et en livraisons, ont constaté par leur rapide succès la faveur qu'obtient auprès du public cette nouvelle œuvre de l'ingénieur et savant écrivain, faveur dont on a entre autres l'évident témoignage par le nombre des éditions (plus de 30,000 exemplaires) de son livre renommé, *la Pluralité des mondes habités*, dont la 25^e édition est en vente.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 NOVEMBRE 1877.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2	71	70	45	Credit Foncier, act. 500 f. 250 p.	643	2	50	Canal de Suez	700	3	75
4 1/2	99	07	20	Soc. gen. de Credit Industriel et comm., 125 fr. p.	510			Credit Mobilier	530	3	75
5	107	05	55	Credit Foncier d'Autriche	510			Societe autrichienne	560	8	75
Obligations du Tresor, t. paye.	487			Charentes, 500 fr. t. p.	130			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	939			Est	615	5		Orléans	336		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	404			Paris-Lyon-Méditerranée	1017	50	6	Paris-Lyon-Méditerranée	331	50	
1865, 4 1/2	512	50	50	Midi	790	10		Est	329		
1869, 3 1/2	385	25	25	Nord	1275	7	50	Nord	335		
1871, 3 1/2	372	25	1	Orléans	1000	2	50	Midi	328	75	
1875, 4 1/2	486			Ouest	672	50	2	Charentes	329		
1876, 4 1/2	474	25		Vendée, 500 fr. t. p.				Vendée	154	50	
Banque de France	2660			Compagnie parisienne du Gaz	1247	50	13	Canal de Suez	543		
Comptoir d'escompte	655			C. gen. Transatlantique	510						
Credit agricole, 200 fr. p.	330										
Credit Foncier colonial, 300 fr.	360										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR. (Service d'été, 5 juin 1877.)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin, express-post.	(s'arrête à Angers)
6	15	omnibus-mixte.
9	1	soir, omnibus-mixte.
1	36	soir, omnibus-mixte.
4	10	soir, omnibus-mixte.
7	15	soir, omnibus-mixte.
10	37	soir, omnibus-mixte.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.	omnibus.
8	21	soir, omnibus-mixte.
9	10	soir, omnibus-mixte.
12	40	soir, omnibus-mixte.
4	44	soir, omnibus-mixte.
10	28	soir, omnibus-mixte.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A Saumur, rue Saint-Jean, n° 10. S'adresser audit notaire. (644)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, Le dimanche 2 décembre 1877, à midi.

En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS,

SEPT PARCELLES DE BOIS

Situées communes de Bagnoux, Distré et Roi-Marson.

Appartenant à M. Adrien FOLLIE.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire, et, pour plus de détails, voir les placards affichés. (879)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE JOLIE MAISON

Située au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Lèves, servant actuellement de débit-restaurant, à l'enseigne du Drapeau-Français, avec vaste JARDIN clos de murs, y attaché; le tout d'une contenance de 50 ares. S'adresser, pour visiter la propriété, à M. et M^{me} JOLY, qui l'habitent, et, pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire.

A CEDER

UN TRÈS-BON CAFÉ

Bien achalandé,

ANCIEN CAFÉ HENRI

Rue d'Orléans, n° 42, Saumur.

S'adresser à M. RENARD-SOURDEAU, qui l'exploite. (631)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Quai Saint-Nicolas,

UNE BELLE MAISON BOURGEOISE

Nouvellement restaurée.

Comprenant cour, jardin, écurie, remises et cave; ayant au rez-de-chaussée: cuisine, office, buanderie, salle à manger et salon; au premier étage, quatre chambres à coucher et grand salon; au deuxième étage, greniers et mansardes. S'adresser rue de la Petite-Bilange, n° 24. (636)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

DEUX MAISONS

AVEC BOUTIQUES

Nouvellement restaurées.

Situées rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur, ou à M. GODET, imprimeur.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Bureau de Bienfaisance de Saumur.

ADJUDICATION

DE FOURNITURES

DE PAIN, VIANDE

ET BOIS

A faire au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pendant l'année 1878.

Le vendredi 21 décembre 1877, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, par MM. les Administrateurs dudit Bureau, au siège de ce Bureau, Cour-Saint-Jean, 3, à l'adjudication de la fourniture de pain, de viande et de bois, à faire aux pauvres, du 1^{er} janvier 1878 au 31 décembre de la même année.

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues par M^{me} la Supérieure du Bureau de Bienfaisance, jusqu'à la veille de cette adjudication, six heures du soir.

Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoir régulier.

Les soumissions seront timbrées et porteront pour suscription: soumission pour la fourniture, soit: pain, viande, bois. Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centime.

Il ne sera admis à concourir à l'adjudication que des personnes notoirement solvables.

Le cahier des charges est déposé au siège dudit Bureau de Bienfaisance, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, à partir du lundi 19 novembre courant, le matin, de neuf à onze heures, et le soir, de deux à cinq heures.

Saumur, le 10 novembre 1877.

Le Vice-Président du Bureau de Bienfaisance,

(647) PAUL RATOUIS.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ADJUDICATION

DES TRAVAUX

DU SERVICE DU GÉNIE

A exécuter dans la place de Saumur, pendant les exercices 1878, 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883.

Les travaux du service du Génie, à exécuter dans la place de Saumur, pendant six années, à partir du 1^{er} janvier 1878, seront adjudugés, publiquement, sur soumissions cachetées, le samedi 22 décembre 1877, à une heure du soir, à la Mairie de Saumur, en présence du Maire de la ville, du Sous-Intendant militaire et du Chef du Génie.

On pourra prendre connaissance du devis général, de l'instruction sur les cautionnements, du bordereau des prix, du cahier des charges, et en général de tous les documents relatifs à l'adjudication, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de huit heures à onze heures du matin, et de une heure à cinq heures du soir, au bureau du Génie, place du Chardonnet.

Les personnes qui désirent concourir à l'adjudication sont invitées à se présenter au Chef du Génie, ou à lui adresser une déclaration écrite, au moins huit jours à l'avance.

La liste des candidats sera définitivement arrêtée la veille du jour fixé pour l'adjudication. (635)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

PORTION DE MAISON

AVEC CAVE ET JARDIN

Sise montée du Fort.

S'adresser à la Retraite. (632)

A LOUER

UN LOGEMENT AVEC SERVITUDES

Rue Nationale, 49.

Quatre pièces, dont une avec balcon sur la rue. S'adresser à M. PUJOL, locataire dans la maison. (638)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. PAUL REVEAU, à Pocé.

COMPTOIR COMMERCIAL

DIRECTION GÉNÉRALE A SAUMUR.

Le COMPTOIR COMMERCIAL a pour but de faciliter les relations entre les producteurs et maisons de gros avec les commerçants au détail et la clientèle bourgeoise. Il fournit au haut commerce des représentants sérieux pour le placement de ses produits, tant en France qu'à l'Étranger. Au moyen de ses nombreux correspondants, il peut également fournir aux maisons représentées les renseignements commerciaux sur la solvabilité des clients; ses agents s'occupent également des recouvrements du contentieux commercial, de la liquidation des affaires litigieuses et de la vente des propriétés et maisons de commerce.

Le COMPTOIR COMMERCIAL a des agents dans tous les départements en France, en Algérie et en Alsace-Lorraine, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Suisse, en Turquie, en Égypte, au Brésil et au Chili. S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, Directeur général, quai de Limoges, 42, à Saumur. (626)

ON DEMANDE DE SUITE UN BON

marié, pour habiter et cultiver une propriété vignoble, près Saumur. S'adresser au bureau du journal. Inutile de se présenter sans de bonnes références. (512)

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,

à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

FRANC JOURNAL DES RENTIERS

le meilleur des journaux financiers; 34, rue de Provence, Paris. 8^e année; paraît chaque dimanche; un fr. pour six mois d'essai - Demander le numéro qui vient de paraître. 20 centimes, dans tous les kiosques de Paris et gares de chemins de fer. - Liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; tableau et prix des coupons échus; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 fr.; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux conditions des Agents de change; avances sur bons titres.

VENTE FORCÉE

LIQUIDATION de toutes les Marchandises formant l'actif des Grands Magasins de Nouveautés

AUX FABRIQUES DU NORD

132 et 134, rue Lafayette, en face la gare du Nord. Perte: 65 0/0 sur les prix d'inventaire. Clôturé par experts le 21 septembre 1877.

COUVERTURES.

Couvertures couleur, laine douce, 2 ^m 40, de 18 fr.	5 50
Couvertures couleur, laine douce, 2 ^m 50, de 29 fr.	7 50
Couvertures de voyage, très-belles, de 19 fr.	6 50
Couvertures de voyage, veloutées, de 35 fr.	9 75
Couvertures laine douce bleutée, 2 ^m 50, de 35 fr.	9 75
Couvertures laine blanche, long, 2 ^m 20, de 39 fr.	10 90
Couvertures laine blanche fine, grand lit, de 59 fr.	19 50
Couvertures mérinos blanc, grand lit, de 75 fr.	23 50
Couvertures mérinos blanc extra, grand lit, de 95 fr.	29

TOILES et BLANC.

Serv ^{te} toilette, la douz.	2 75	Madapolam de 95 c.	40
Mouch. batiste ourlés, la douz.	1 95	Madapolam fin de 1 fr. 50	50
de 9 fr.	6 75	Coton écu de 95 c.	40
Mouch. toile, de 15 fr.	6 95	Coton fort de 4 fr. 25	50
Mouch. toile, de 19 fr.	7 50	Coton, largeur 1 ^m , de 2 fr.	70
Bel œil-de-perdrix blanc, pur fil, le m. de 2 fr.	60	Toile pour grands draps de lit, de 2 fr. 45	70
Toile pour grands draps de lit, de 2 fr. 45	70	Toile chanvre jaune, largeur de 1 ^m 10, de 3 fr.	45
Serviettes toile fine forte, 0 ^m 90, de 20 fr. la douzaine	8 50	Services damassés pour 12 personnes, de 35 fr.	12 75
Beaux draps cretonne, longueur 3 m., le drap de 10 fr.	3 25	Draps toile forte, longueur 3 m., largeur 2 m., le drap	5 95
Grands draps de maître, toile blanche fine, le drap	8 50		

ÉTOFFES POUR ROBES.

Écossais croisé	35	Châle tartan carré, de 35 fr.	7 90
Alpaga noir de 1 fr. 50	60	Mérinos noir de 5 fr.	2 45
Gros grain noir de 2 fr.	85	Mérinos extra de 7 fr.	2 95
Tartan croisé écossais molletonné, de 3 fr.	70	Flanelle pour robes pure laine, largeur 1 ^m , de 5 fr.	1 95
Flanelle pour robes pure laine, largeur 1 ^m , de 5 fr.	1 95	Matelassé mode pure laine, largeur 1 ^m 20, de 12 fr.	2 95
Draps noirs Elbeuf fin et fort, de 25 fr.	7	Draps moutonné pour pardessus, de 18 fr.	4 50
1,200 coupons, par 1 ^m 20 Elbeuf, pour pantalons, de 25 fr.	7 90	Soirie	2 95
Soirie	2 95	Faïence noire, largeur 0 ^m 55, de 7 fr.	4 50
Cachemire Lyon, gros grain, de 12 fr.	4 90		

Chemises hommes.

Chemise madapolam, de 5 fr.	2 45	Descentes de lit, de 5 fr. 50	4 45
Chemise couleur, de 8 fr.	2 95	Descentes de lit, de 20 fr.	5 75
Chemise cret. blan., de 9 fr.	3 50	Descentes de lit veloutées, de 35 fr.	6 90
Chem. devant toile, de 12 fr.	3 95	Tapis passag. ou escaliers, le m. de 3 fr.	6 65
Gilets chasse enfant	4 95	Carpettes, long. 2 ^m , larg. 1 ^m 40, de 25 fr.	8 75
Gilets chasse, de 19 fr.	5 90	Carpettes, long. 3 ^m , larg. 2 ^m 30, de 60 fr.	21
Gilets chasse, haute nouveauté, de 35 fr.	10 50	Carpettes, long. 3 ^m , larg. 2 ^m 30, de 60 fr.	21
Gilets chasse mérinos, nec plus ultra, de 49 fr.	12 50	Tapis croisé, ray. rouge et gris, largeur 0 ^m 90, de 6 fr.	1 45
Tapis croisé, ray. rouge et gris, largeur 0 ^m 90, de 6 fr.	1 45	Moquette bouclée, genre orient, le mètre de 9 fr.	2 95
Moquette bouclée, genre orient, le mètre de 9 fr.	2 95	Bas mérinos enfants, toutes tailles, de 2 fr. 50 et 3 fr.	3 95

LINGERIE.

Chemises cretonne, de 4 fr.	1 75	Waterproofs, de 20 fr.	5 90
Camisoles et pantalons piqués, mol., de 6 fr.	1 75	Waterproofs bleus, de 28 fr.	6 90
Jupons piqués, mol., feston à la main, de 8 fr.	2 75	Waterproofs, de 35 fr.	11 50
Chemises de nuit, jabot brodé, de 14 fr.	4 90	Waterproofs extra, de 75 fr.	15 50
Corsets fins, de 7 fr.	2 45	Waterpr. réservist., de 90 fr.	19
		Robes de chambre pour dames, tartan, mol., de 29 fr.	8 75
		Carapces flanelle, de 7 fr.	2 95

Expédition en remboursement aux frais de l'acheteur.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins d'une superbe gravure de modes, colorée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc. Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.

Envoyer un mandat-posté pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires. La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de Souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.